

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1749

présenté par

M. Breton

à l'amendement n° 1033 de M. Touraine

ARTICLE 2

A l'alinéa 22, le mot: « dix » est remplacé par le mot: « cinq ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cinq années consécutives paraissent suffisantes pour mettre fin à la conservation des gamètes.